

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DE LA TABLE DES PRÉFETS ET ÉLUS DE LA COURONNE-SUD
TENUE LE MARDI 15 novembre 2022 À 9 H 00
A Exporail –Salle1 - Saint-Constant**

Étaient présents :

MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE

M. Daniel Plouffe, préfet suppléant
M. Stéphane Williams, maire, Ville de Saint-Amable
M. Mario Lemay, maire, Ville de Sainte-Julie

MRC DE ROUSSILLON

M. Christian Ouellette, préfet
M. Sylvain Payant, maire, Ville de Saint-Isidore

MRC DE ROUVILLE

M. Denis Paquin, préfet

MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

M^{me} Marilyn Nadeau, préfète
M. Patrick Marquès, maire, Ville de Carignan

MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES

M. Patrick Bousez, préfet
M^{me} Chloe Hutchison, mairesse, Ville de Hudson

Étaient également présents :

M. Guy-Lin-Beaudoin, DG, MRC de Vaudreuil-Soulanges
M. Gilles Marcoux, DG — MRC de Roussillon
M. Sylvain Berthiaume, DG — MRC de Marguerite-D'Youville
M^{me} Evelyne D'Avignon, DG — MRC de La Vallée-du-Richelieu
M^{me} Linda Phaneuf, DG — MRC de Beauharnois-Salaberry
M^{me} Anne-Marie Dion, DG — MRC de Rouville
M. Maxime Brault, DG — TPECS
M^{me} Marie-Laurence Bohémier, conseillère aux affaires métropolitaines — TPECS
M^{me} Samia Baba Ahmed, adjointe de direction — RTDM

Étaient absents :

M. Alain Dubuc, Maire, Ville de Beauharnois-Salaberry
M. Martin Damphousse, préfet, MRC Marguerite-D'Youville
M^{me} Lise Michaud, mairesse, Ville de Mercier
M. Éric Allard, préfet, Ville de Châteauguay
M. Jean-Claude Boyer, maire, Ville de Saint-Constant
M. Marc-André Guertin, maire, Ville de Mont-Saint-Hilaire
M^{me} Alexandra Labbé, mairesse, Ville de Chambly
M. Guy Pilon, maire, Ville de Vaudreuil-Dorion
M. Pierre Séguin, maire, Ville de L'Île-Perrot

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DE LA TABLE DES PRÉFETS ET ÉLUS DE LA COURONNE-SUD
Mardi 15 novembre 2022 à 9h00, à l'Exporail, salle 1**

SUJET		DOC.	RESP	DÉCIS. INFO.
Présentation du PMGMR (30 minutes)				
1.	Ouverture			
1.1	Mot de bienvenue et ouverture de la séance			
1.2	Adoption de l'ordre du jour	✓	MB	Dé
1.3	Adoption du procès-verbal Séance du 18 octobre 2022	✓	MB	Dé
2.	Activités et informations de la Table			
2.1	Rapport du président		CO	Info
2.2	Suivi et rapport de l'équipe	✓	MB	Info
2.3	Bulletin d'information mensuel	✓	MB	Info
2.4	Affaires associatives et gouvernementales			Info
2.5	Résolutions électroniques		MB	Info
2.6	Suivi LAU / Loi sur l'expropriation	✓	MB	Info
3.	Informations métropolitaines			
Communauté métropolitaine de Montréal				
3.1	Comité exécutif et conseil d'administration <ul style="list-style-type: none"> Séance du CE du 27 octobre Sommaire des points Ordre du jour Prochaine séance du CE le 24 novembre Séance du CA extra du 27 octobre Ordre du jour Séance du CA du 10 novembre Ordre du jour Séance du CA extra pour budget du 10 novembre Ordre du jour Prévisions budgétaires 2023 Prochaine séance du CA le 15 décembre 	✓	MD/GP /PM/ LM/MB	Info
3.2	Comité conjoint de la CMM avec la Société canadienne des postes visant à réduire l'impact environnemental de la distribution de courrier publicitaire <ul style="list-style-type: none"> Nomination d'un (1) représentant de la Couronne-Sud siégeant sur le groupe technique de gestion des matières résiduelles 	✓	MB/ MLB	Dé
Autorité régionale de transport métropolitain				
3.3	Conseil d'administration <ul style="list-style-type: none"> Séance extra du 24 octobre Séance du 27 octobre Prochaine séance prévue le 24 novembre		MD	Info
Exo				
3.4	Conseil d'administration <ul style="list-style-type: none"> Séance du 27 octobre Ordre du jour Prochaine séance extra le 16 novembre Prochaine séance ordinaire le 22 novembre	✓	MB/EA /PS/AL /ML	Info
3.5	Commentaires d'exo en lien avec le rapport sur la tournée des directeurs généraux des OPTC sur le rapport de l'application de la Loi sur l'ARTM (article 133)	✓	MB/ MLB	Info
Montréal International				

3.6	Conseil d'administration Aucun CA depuis le 18 octobre		GP	Info
4.	Suivis des commissions de la CMM et des tables métropolitaines			
	Commission de l'aménagement et de la mobilité			
4.1	Séance du 28 octobre Ordre du jour Prochaine séance le 18 novembre	✓	LM	Info
	Commission de l'environnement et de la transition écologique			
4.2	Séance du 19 octobre Ordre du jour Séance du 9 novembre Ordre du jour Prochaine séance le 5 décembre	✓	MAG	Info
4.3	Consultations du projet de PMGMR 2024-2031 <ul style="list-style-type: none"> Échéancier des consultations de la Couronne-Sud sur le projet du PMGMR afin de rédiger le mémoire de la Table 	✓	MB/ MLB	Dé
	Commission du développement économique, des finances et de l'emploi			
4.4	Aucune séance depuis le dernier conseil Prochaine séance le 29 novembre		JCB	Info
	Commission de l'habitation et de la cohésion sociale			
4.5	Séance du 10 novembre Ordre du jour Prochaine séance en 2023	✓	SW	Info
	Commission de la culture et du patrimoine			
4.6	Séance du 8 novembre Ordre du jour Prochaine séance le 7 décembre	✓	CH	Info
	Comité consultatif agricole			
4.7	Séance du 2 novembre Ordre du jour Prochaine séance en 2023	✓	MN	Info
	Table métropolitaine des municipalités rurales			
4.8	Suivi du représentant de la Couronne-Sud		SP	Info
4.9	Résolution de reconduction du programme de compensation aux municipalités rurales pour la protection du territoire agricole	✓	MB/ MLB	Dé
5.	Enjeux MRC			
5.1	MRC de Beauharnois-Salaberry			
5.2	MRC de La Vallée-du-Richelieu			
5.3	MRC de Marguerite-D'Youville			
5.4	MRC de Roussillon			
5.5	MRC de Rouville			
5.6	MRC de Vaudreuil-Soulanges			
6.	Finances et Administration			
6.1	Suivi budgétaire	✓	MB	Dé
6.2	Calendrier 2023 des séances du conseil d'administration de la Table	✓	MB	Dé
7.	Correspondances			
8.	Varia			
9.	Prochaine rencontre de la Table : 13 décembre 2022, 9h			
10.	Levée de la séance			

Légende

EA = Éric Allard
MLB = Marie-Laurence Bohémier
JCB = Jean-Claude Boyer
MD = Martin Damphousse
MAG = Marc-André Guertin
CH = Chloe Hutchison

AL = Alexandra Labbé
ML = Mario Lemay
MB = Maxime Brault
PM = Patrick Marquès
LM = Lise Michaud
MN = Marilyn Nadeau
CO = Christian Ouellette

SP = Sylvain Payant
DP = Denis Paquin
GP = Guy Pilon
PS = Pierre Séguin
SW = Stéphane William

1. Ouverture

1.1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance.

Avant l'ouverture de la séance, le président, M. Christian Ouellette, félicite le travail réalisé par les DG des MRC ainsi que les représentants de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) dans le cadre du dossier des demandes à portées collectives. Leurs revendications auront permis de faire changer la position de l'Union des Producteurs Agricoles (UPA) dans le traitement des demandes de changement de zonages pour les îlots déstructurés. Par voie de lettre, celle-ci s'est engagée à contribuer de nouveau de bonne foi à l'exercice.

Les membres présents formant le quorum. L'ouverture de la séance est déclarée régulièrement constituée et ouverte. **Il est 9 h 50.**

1.2. Adoption de l'ordre du jour

2022-11-15-686

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 15 novembre 2022 ;

En conséquence

Il est proposé par M. Patrick Bousez, préfet, MRC de Vaudreuil-Soulanges
Et appuyé par M. Daniel Plouffe, préfet suppléant, MRC de Marguerite D'Youville

Et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté. Il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée.

1.3. Adoption du procès-verbal

2022-11-15-687

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 octobre 2022 ;

En conséquence

Il est proposé par M. Patrick Bousez, préfet, MRC de Vaudreuil-Soulanges
Et appuyé par M. Patrick Marquès, maire, Ville de Carignan

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 octobre 2022 soit adopté.

Adoptée.

2. Activités et informations de la Table

2.1. Rapport du président

Aucune présentation de monsieur Christian Ouellette.

2.2. Suivis du rapport de l'équipe

Résumé des différentes actions découlant des résolutions de la séance du conseil du 18 octobre par le directeur général, monsieur Maxime Brault.

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé

2.3. Bulletin d'information mensuel

Le bulletin d'information est déposé auprès des membres. Ce même bulletin sera envoyé aux 40 municipalités de la Couronne-Sud.

2.4. Affaires associatives et gouvernementales

Aucune nouvelle information

2.5. Résolutions électroniques

Aucune résolution électronique ne fut adoptée depuis le dernier conseil.

2.6. Suivi LAU / Loi sur l'expropriation

M^{me} Marie-Laurence Bohémier fait un résumé du suivi en lien avec les préoccupations des élus concernant la modernisation de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et la *Loi sur l'expropriation*, qui se résume par différents points de discussions abordées lors d'une rencontre avec M^{me} Hélène Doyon, consultante auprès de la Table.

M. Maxime Brault fait un complément en résumant les suivis faits auprès des instances à ce sujet. M. Brault recommande d'attendre les actions de la FQM et de l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) et de faire un suivi avec ces instances à partir de janvier 2023 pour définir l'appui de la Table dans leurs démarches.

3. Informations métropolitaines

Communauté métropolitaine de Montréal

3.1. Comité exécutif et conseil d'administration

M. Martin Dampousse étant absent, M. Patrick Marquès aborde le sujet de la COP15, et de la position de la CMM quant à sa contribution en termes de biodiversité.

Un Forum est organisé le 21 novembre par la CMM au sujet de la création d'un réseau de parcs métropolitains.

3.2. Comité conjoint de la CMM avec la société canadienne visant à réduire l'impact environnemental de la distribution de courriel publicitaire

2022-11-15-688

RÉSOLUTION : Nomination d'un représentant siégeant sur le groupe technique de gestion des matières résiduelles afin de représenter la Couronne-Sud au comité conjoint entre la CMM et la Société canadienne des postes

CONSIDÉRANT QUE la CMM a demandé à la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et responsable de la Société canadienne des postes, l'honorable Helena Jaczek, et au ministre du Patrimoine canadien et lieutenant du Québec, l'honorable Pablo Rodriguez, et à cette société d'État de participer à un comité regroupant les principaux intervenants concernés et ayant pour mandat de trouver des solutions aux enjeux liés à la gestion des matières résiduelles qui respectent le principe reconnu de la hiérarchie des 3RV-E, tout en tenant compte des préoccupations d'accès à l'information locale par les citoyens (résolution CC22-036);

CONSIDÉRANT QUE la CMM a créé un comité de travail visant à réduire l'impact environnemental de la distribution de courrier publicitaire regroupant les représentants des organisations suivantes (CE22-163) :

- Un membre de la Société canadienne des postes;

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé

- Un membre de chacun des secteurs de la Communauté siégeant sur le groupe technique de gestion des matières résiduelles;
- Un membre de la Ville de Montréal;
- Un membre de la Ville de Mirabel;
- Un membre de la Communauté;

CONSIDÉRANT QUE le représentant de la Couronne-Sud siégeant sur le groupe technique de la gestion des matières résiduelles proposée par la Couronne-Sud a été appuyé par ses pairs et les directions générales des MRC du territoire.

En conséquence :

Il est proposé par madame Marilyn Nadeau, préfète, MRC de La Vallée-du-Richelieu
Et appuyé par monsieur Daniel Plouffe, préfet suppléant, MRC de Marguerite-D'Youville
Et résolu :

De nommer M^{me} Linda Vallée, coordonnatrice à l'environnement à la MRC de Marguerite-D'Youville (ou son remplaçant M. Sylvain Berthiaume, directeur général et secrétaire-trésorier) en tant que représentante de la Couronne-Sud au comité de travail conjoint entre la CMM et la Société canadienne des postes;

De nommer M. Nicolas Chaput, directeur de la gestion des matières résiduelles et du développement durable à la MRC de Roussillon en tant que remplaçant des personnes désignées à siéger au comité.

De transmettre une copie de cette résolution à la direction générale des MRC de la Couronne-Sud ainsi qu'à la direction générale de la CMM.

Adoptée.

Autorité régionale de transport métropolitain

3.3. Conseil d'administration

M. Martin Damphousse étant absent, M. Maxime Brault, informe les membres du dépôt prévu pour information d'une vision 2050 lors de la séance du conseil d'administration du 15 décembre 2022 de l'ARTM. Ce document, qui provient essentiellement du PSD déposé en avril 2021 n'a jamais été discuté avec les partenaires et les membres du conseil. Une rencontre de travail entre le personnel de la TPECS et l'ARTM est prévu le 17 novembre. M. Brault informe également les membres que l'ARTM prévoit un processus de révision du Plan stratégique de développement d'ici avril 2023 ainsi que de faire entériner son plan de mise en œuvre en juin 2023.

Exo

3.4. Conseil d'administration

M. Mario Lemay résume les points abordés lors du conseil d'administration d'exo. Le budget ayant été approuvé le mois dernier. Selon ce dernier, l'ARTM limite la croissance des budgets, ce qui ne permet pas de développer des circuits pour l'axe est-ouest sur la Couronne-Sud. Exo rencontre également des ennuis de circuits annulés pour les taxis. Un mémoire pour des solutions de recrutements et de rétention de personnel sera déposé en début 2023, à la suite des rencontres initiées avec les différents intervenants.

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé

Contrairement à la Couronne-Nord, la récupération de l'achalandage est loin d'être à l'échelle de ce qu'il en était en 2019 et ne le sera pas avant janvier 2023. M. Mario Lemay rappelle les différents facteurs qui entrent en jeu dans toute cette problématique et qui sont, la centralisation des circuits vers le centre-ville de Montréal, la fermeture du tunnel et le retard dans la livraison du REM.

3.5. Commentaires d'exo en lien avec le rapport sur la tournée des directeurs généraux des OPTC sur le rapport de l'application de la Loi sur l'ARTM (article 133)

M. Maxime Brault fait un résumé d'une correspondance d'exo concernant le processus de consultation des OPTC qui a découlé du rapport de l'application de la Loi sur l'ARTM. Bien que compétente, les OPTC reprochent le manque de temps de consultation qui fut alloué aux OPTC avec la médiatrice pour aller aux fonds des choses et énoncent diverses situations dans laquelle ils identifient des dédoublements dans les mandats au sein de la structure actuelle. M. Damphousse étant absent, monsieur Brault se chargera de lui communiquer ces informations, en prévision du conseil d'administration de l'ARTM du 19 novembre.

Montréal International

3.6. Conseil d'administration

Aucun CA n'a eu lieu depuis le précédent conseil de la Table.

4. Suivis des commissions de la CMM et des tables métropolitaines

4.1. Commission de l'aménagement et de la mobilité

M^{me} Marie-Laurence Bohémier, conseillère aux affaires métropolitaines, informe de la date de la tenue de L'AGORA qui aura lieu le 23 mai dans le cadre de la révision du Plan Métropolitain d'Aménagement et de Développement (PMAD).

Prochaine séance le 18 novembre.

4.2. Commission de l'environnement et de la transition écologique

Aucune nouvelle information.

Prochaine séance le 19 octobre

4.3. Consultations du projet de PMGMR 2024-2031

2022-11-15-689

RÉSOLUTION : Échéancier Couronne-Sud dans le cadre des consultations de la CMM sur le projet de PMGMR 2024-2031

CONSIDÉRANT QUE le projet du plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2024-2031 (PMGMR) fut adopté par la Commission de l'environnement et de la transition écologique de la Communauté métropolitaine de Montréal le 26 septembre 2022 dans le cadre du processus de révision (résolution CETÉ 22-47) ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2024-2031 a été adopté par le conseil d'administration de la CMM lors de la séance du 10 novembre 2022 (résolution CC22-058) ;

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé

CONSIDÉRANT QUE la période pour déposer les mémoires et les commentaires en lien avec le projet de PMGMR 2024-2031 se termine le 10 février 2023 ; **CONSIDÉRANT QUE** les discussions tenues avec directeurs.trices des services de l'environnement et de gestion des matières résiduelles des MRC ont permis de s'entendre sur un échéancier Couronne-Sud à respecter dans le cadre des consultations du projet de PMGMR 2024-2031 afin de déposer un mémoire avant le 10 février 2023;

En conséquence :

Il est proposé par madame Marilyn Nadeau, préfète, MRC de La Vallée-du-Richelieu
Et appuyé par monsieur Patrick Bousez, préfet, MRC de Vaudreuil-Soulanges

Et résolu :

D'appuyer l'échéancier proposé par les directeurs.trices des services de l'environnement et de gestion des matières résiduelles des MRC ci-joint;

De transmettre une copie de cette résolution aux municipalités et aux MRC de la Couronne-Sud.

Adoptée.

4.4. Commission du développement économique, des finances et de l'emploi

Aucune séance depuis le dernier conseil.

Prochaine séance le 20 novembre.

4.5. Commission de l'habitation et de la cohésion sociale

M. Stéphane Williams fait un résumé de la séance du 10 novembre de la commission. Quatre priorités et 28 actions pour le plan d'action en ressortent. Un nouveau comité sera constitué avec la révision du PMAD. L'objectif est d'intégrer la PMH dans le PMAD.

Au sujet du 211 Grand Montréal, M. Stéphane Williams informe le conseil que la CMM a les moyens de financer le 211 pour les deux (2) prochaines années. Ainsi, pour les années subséquentes, la CMM aura besoin d'un règlement d'emprunt pour maintenir le service. D'ailleurs, M. Stéphane Williams mentionne qu'il y a peu d'adhésion au 211 sur la Couronne-Sud et que les quotes-parts des municipalités sont ajustées en fonction de l'adhésion au service 211.

Prochaine séance en 2023

4.6. Commission de la culture et du patrimoine

M^{me} Chloe Hutchison fait un résumé de la séance de la commission du 8 novembre. L'identité culturelle des 5 secteurs est toujours au cœur de la démarche. M^{me} Hutchison réitère sa demande que les territoires de la Couronne-Sud contribuent à identifier l'identité culturelle du territoire. Cette vision de la Couronne-Sud doit être en lien avec la réconciliation avec les Premières Nations avant la tenue de l'AGORA le 23 mai 2023.

M^{me} Chloe Hutchison souhaite s'assurer que la table technique soit représentative de la Couronne-Sud. M^{me} Linda Phaneuf propose de tenir une rencontre en janvier 2023 avec les représentants culturels, les responsables en aménagement ainsi que les directeurs généraux pour jeter les bases de cette vision.

M. Christian Ouellette, informe qu'une résolution sera faite pour la création d'un comité spécifique à cette commission prochainement.

Prochaine séance le 7 décembre

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé

4.7. Comité consultatif agricole

M^{me} Marilyn Nadeau résume la séance de la commission du 2 novembre. Le portrait de l'agriculture urbaine est désormais terminé. Celui-ci a été déposé au comité exécutif de la CMM avec 2 recommandations :

- ✓ Contenu du rapport à prendre en compte lors des travaux du PMAD, notamment les activités urbaines en complémentarité avec les zones agricoles.
- ✓ Que la CMM mette en place une veille pour mettre en place de bonnes pratiques.

Prochaine séance en 2023

4.8. Table métropolitaine des municipalités rurales

M. Sylvain Payant fait un suivi. Le dépôt de la reconduction du mandat a été envoyé à la CMM. Pour le MAMH, une reddition de comptes s'impose avant la reconduction du mandat pour les 5 prochaines années.

Il a été demandé à l'ensemble des municipalités d'envoyer leurs prévisions de reddition finale.

Madame Suzanne Roy, ministre de la Montérégie, a également été informée du dossier.

4.9. Résolution de reconduction du programme de compensation aux municipalités rurales pour la protection du territoire agricole

2022-11-15-690

RÉSOLUTION : Demande de reconduction du financement du *Programme de compensation aux municipalités rurales pour la protection du territoire agricole*

CONSIDÉRANT QUE le comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a mandaté la commission d'aménagement, le 21 janvier 2016, afin de documenter les enjeux spécifiques des municipalités rurales de son territoire en matière de développement et d'émettre des recommandations relatives à ces enjeux;

CONSIDÉRANT QUE onze (11) municipalités rurales de la CMM ont convenu, en 2016, de mener une démarche de concertation ayant mené au dépôt d'un mémoire commun et de recommandations visant à documenter les enjeux spécifiques des municipalités rurales du territoire de la Communauté en matière de développement;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités rurales de la CCM veulent être reconnues au sein de cette communauté au même titre que toutes les autres villes qui la compose;

CONSIDÉRANT QUE la CMM, en vertu de l'article 180 de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal* (chapitre C-37.01), doit établir un programme de partage de la croissance de l'assiette foncière de ses municipalités, dans la mesure où le gouvernement détermine par règlement les règles auxquelles la CMM doit se conformer dans l'établissement du programme;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités rurales sont très faiblement représentées et de manière indirecte au comité exécutif de la CMM ainsi qu'aux différentes commissions les concernant;

CONSIDÉRANT QUE la CMM a adopté, en 2019, le *Programme de compensation aux municipalités rurales pour la protection du territoire agricole* (résolution CC19-049);

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a convenu d'apporter son soutien financier au Programme et a conclu une entente avec la CMM pour les années 2020, 2021 et 2022 (résolutions CE19-145a et CE19-145b);

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé

CONSIDÉRANT QUE la CMM a adopté le document « Agir maintenant pour un Grand Montréal compétitif, attractif et durable : les attentes de la CMM au prochain gouvernement du Québec » (résolution CC22-030) où il était demandé au prochain gouvernement qu'il renouvèle son financement au Programme à la hauteur de 12,5 M\$ sur cinq ans (2023-2027);

CONSIDÉRANT QUE la CMM a pris acte du rapport final du bilan d'emploi des contributions financières dans le cadre du Programme de compensation aux municipalités rurales pour la protection du territoire agricole lors de la séance du CE du 27 octobre 2022 (résolution CE22-178);

CONSIDÉRANT QUE le rapport démontre l'efficacité et la pertinence du Programme qui a eu des impacts concrets et des retombées positives sur la vitalité des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE le secteur bioalimentaire est très important pour la Couronne-Sud et que le Programme permet, sur ce même secteur régional, la protection du territoire agricole de 14 des 19 municipalités rurales de la CMM;

CONSIDÉRANT QUE la majorité des municipalités rurales (17 sur 19) se situent à la frontière de la CMM alors que la plus forte croissance démographique est observée de part et d'autre de cette frontière;

CONSIDÉRANT QUE la protection du territoire agricole permet de limiter l'étalement urbain et ainsi de lutter contre les changements climatiques.

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Patrick Bousez, préfet, MRC de Vaudreuil-Soulanges

Et appuyé par monsieur Daniel Plouffe, préfet suppléant, MRC de Marguerite-D'Youville

Et résolu :

D'appuyer les conclusions du rapport final du bilan d'emploi des contributions financières dans le cadre du *Programme de compensation aux municipalités rurales pour la protection du territoire agricole*;

D'appuyer la demande de la CMM afin que le gouvernement s'engage à renouveler la participation gouvernementale au *Programme de compensation aux municipalités rurales pour la protection du territoire agricole* à la hauteur de 12,5 M\$ sur cinq ans (2023-2027) afin de soutenir les municipalités rurales de la CMM dans leur rôle de gardienne du territoire agricole et favoriser l'autonomie alimentaire du Québec;

De transmettre cette résolution pour appui aux secteurs régionaux et aux MRC de la CMM hormis pour les MRC ayant déjà entériné des résolutions récentes à cet effet;

De transmettre cette résolution à la direction générale de la CMM, à la ministre des Affaires municipales et à la ministre responsable de la région de la Montérégie.

Adoptée.

5. Enjeux métropolitains des MRC

- 5.1. MRC de Beauharnois-Salaberry
- 5.2. MRC de La Vallée-du-Richelieu
- 5.3. MRC de Marguerite-D'Youville
- 5.4. MRC de Roussillon
- 5.5. MRC de Rouville
- 5.6. MRC de Vaudreuil-Soulanges

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé

6. Finances et administration

6.1. Suivi budgétaire

2022-11-15-691

Il est proposé par M. Patrick Bousez, préfet, MRC de Vaudreuil-Soulanges
Et appuyé par Mme Marilyn Nadeau, préfète, MRC de La Vallée-du-Richelieu
Et résolu :

D'ADOPTER les états financiers de la table au 31 octobre 2022

Adoptée.

6.2. Calendrier 2023 des séances du conseil d'administration de la Table

Le calendrier initial proposé sera maintenu à l'exception des 4 dates des mois de janvier, février, mars et mai, qui sont en conflit d'horaire avec le calendrier des séances du CA d'exo. Les séances de la Table seront ainsi déplacées en après-midi pour les 4 mois en conflit, mais seront maintenues les mêmes journées.

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé

2022-11-15-692

Il est proposé par M. Patrick Bousez, préfet, MRC de Vaudreuil-Soulanges
Et appuyé par M. Patrick Marquès, maire, Ville de Carignan
Et résolu :

D'ADOPTER le calendrier 2023 de la TPECS avec les nouvelles modifications.

Adoptée.

7. Correspondances

Aucune correspondance.

8. Varia

9. Prochaine rencontre de la Table : Le mardi 13 décembre 2022, 9 h, lieu à déterminer.

Un dîner de Noël est à prévoir.

10. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de la séance à **11 h 40**.

Signature

Maxime Brault
Directeur général - TPECS

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé